

# Après les nouveaux programmes, les nouveaux bulletins...

**Le livret scolaire unique du CP à la 3<sup>ème</sup>**

**Toujours plus de travail, toujours plus de flicage !**

Le premier trimestre touche à sa fin. Il a été caractérisé en collège par la fatigue des enseignants confrontés à la mise en œuvre de la réforme du collège. Les vacances n'ont rien arrangé, la plupart des professeurs ont dû préparer les cours de cette rentrée. En plus, les nouveaux bulletins arrivent ! Nouvelle pierre à l'édifice de cette réforme rejetée : le nouveau livret scolaire, unique du CP à la 3<sup>ème</sup>. Non seulement son contenu est inacceptable, mais il va impliquer un travail énorme ! Désormais une moyenne et une appréciation ne suffiront plus !

## **Tout est lié... à la réforme du collège : ABROGATION !**

Chaque collège a désormais un programme différent. Lors d'un changement de collège, il faudra que les enseignants connaissent (et s'adaptent à) l'organisation du collège précédent...

- ☛ **Inacceptable !** Les enseignants devraient indiquer tous les points et compétences du programme réalisés par les élèves chaque trimestre !

Réforme du collège oblige, les enseignants se verraient contraints à un labeur infini :

- une appréciation générale sur les acquisitions, progrès et difficultés ;
- une appréciation pour tout projet participant à un parcours ;
- une appréciation pour chaque EPI ;
- une appréciation par séquence d'aide personnalisée.

- ☛ **Inacceptable !** Les enseignants auraient à rédiger de multiples appréciations pour chaque élève ! Pour certains, ce sont jusqu'à 2000 items à remplir par trimestre !

## **Tout est lié... au projet de réforme de l'évaluation des enseignants : ABANDON !**

On imagine facilement les dérives liées à un tel bulletin scolaire.

Les compétences de la nouvelle évaluation des enseignants insistent :

- sur l'implication dans les projets.
- sur l'individualisation de la pédagogie.

Ces deux versants se retrouvent dans les bulletins. En effet, les projets et l'accompagnement personnalisé auront des appréciations propres. De plus, les tutoriels montrent que les éléments du programme seront censés ne pas être les mêmes selon les élèves de la classe !

- ☛ **Inacceptable !** Les bulletins deviendraient un outil de flicage. Ils pourraient être utilisés pour demander un accompagnement individuel « d'aide et conseils » prévu dans l'application de l'évaluation PPCR (parcours, professionnels, carrière et rémunération).
- ☛ **Inacceptable !** Les parents pourraient encore plus critiquer et remettre en cause le travail des enseignants. Comment ne pas penser à la compétence prévue par l'évaluation PPCR des enseignants : « *Contribuer à l'action de la communauté éducative et coopérer avec les parents d'élèves et les partenaires de l'école/l'établissement* ». Cette compétence est tirée de la fiche évaluation proposée par Ministère pour remplacer la notation actuelle.

Le ministère veut faire approuver ce texte aux organisations syndicales lors du Comité Technique Ministériel le 16 novembre. Le SNFOLC votera contre.

## **Le SNFOLC refuse :**

- ☛ **le positionnement uniquement par compétences** : cela relève des choix pédagogiques individuels donc de la liberté pédagogique de chaque enseignant ! Les textes laissent le choix entre les notes et les compétences. Les moyennes dans le cadre « *acquisition, progrès et difficultés éventuelles* » sont tout à fait possibles.
- ☛ **le double positionnement notation + compétences** : les textes indiquent clairement : « *la note de l'élève ou tout autre positionnement de l'élève* » (arrêté du 31/12/2015).
- ☛ **l'évaluation de fin de cycle** : c'est du ressort du conseil de classe et du président du conseil de classe.

## **Il y a urgence !**

- ▷ **La réforme du collège, c'est l'évaluation perpétuelle des élèves.**
- ▷ **PPCR c'est l'évaluation des personnels, moyen de pression permanent pour faire appliquer les réformes.**
- ▷ **Le SNFOLC propose de prendre position pour défendre notre liberté pédagogique, pour rejeter cette remise en cause de l'essence même de notre travail auprès de nos élèves.**
  - Abandon du livret scolaire unique !**
  - Abandon du projet de réforme de l'évaluation des enseignants !**
  - Abrogation de la réforme du collège !**

# Le livret scolaire unique du CP à la 3<sup>ème</sup> c'est :

## 1- le relevé de notes/compétences

	Eléments du programme travaillés durant la période (connaissances/compétences)	Acquisitions, progrès et difficultés éventuelles	Moyenne de l'élève	Moyenne de classe
<b>Disciplines</b>				

**OU**

	Eléments du programme travaillés durant la période (connaissances/compétences)	Acquisitions, progrès et difficultés éventuelles	Objectifs d'apprentissage			
			Non atteints	Partiellement atteints	Atteints	Dépassés
<b>Disciplines</b>						

## 2- L'accompagnement personnalisé et les parcours éducatifs

### Accompagnement personnalisé : actions réalisées et implication de l'élève

[Intitulé de l'action]

[Civ-Nom - Disc.]

### Enseignements pratiques interdisciplinaires : actions réalisées et implication de l'élève

[Intitulé de l'action]

[Civ-Nom - Disc.]

### Parcours éducatifs : projet(s) mis en œuvre et implication de l'élève

Parcours avenir

Parcours citoyen

Parcours d'éducation  
artistique et culturelle :

## 3- Bilan de l'acquisition des connaissances et compétences

Synthèse de l'évolution des acquis scolaires et conseils pour progresser :

## 4- Communication avec les parents

Vie scolaire (assiduité, ponctualité ; respect du règlement intérieur ; participation à la vie de l'établissement) :

## 5- Bilans de fin de cycle 3 (fin 6<sup>ème</sup>) et de fin de cycle 4 (fin 3<sup>ème</sup>)

	Maîtrise insuffisante	Maîtrise fragile	Maîtrise satisfaisante	Très bonne maîtrise
Langue française à l'oral et à l'écrit				
Langages mathématiques, scientifiques et informatiques				
Représentations du monde et activité humaine				
Langues étrangères et régionales				
Systèmes naturels et systèmes techniques				
Méthodes et outils pour apprendre				

**Réunion  
d'information  
syndicale**



Contactez-nous!

03.20.52.49.18 ou 07 86 12 16 62

snfolc59@wanadoo.fr